

Directeur de publication:

Jean-Luc CRASSOUS

Equipe éditoriale:

Christian BRENGUES

Sylvie GENIEYS

Emeline TAURIAC

Francis COURNUT pour le dicton

Mairie de BROQUIÈS

tel: 05 65 99 41 26

Mail: mairie@broquies.fr

site web

www.broquies.fr**ETAT CIVIL****Naissances**

COEURVEILLE Axel né le 11/01

JACCAZ Anouck née le 17/01

MariagesPIZZALI Jean-Philippe &
VANNIER Claire

Le 26 avril

BRIARD Olivier &
CAMIER Elisabeth

Le 20 juin

DécèsTROUCHE Epouse MARITAN
le 27/12/24 (93 ans)

CALVET Aimé le 20/01 (87 ans)

FARRET André le 20/02 (88 ans)

COLLADO Bernard le 12/03 (76 ans)

COMBES René le 6/04 (93 ans)

BERNAUD Serge le 15/06 (76 ans)

Exemple de calcul règle proportionnelle de la plus forte moyenne: Commune avec 15 sièges au Conseil Municipal

Il y a 1000 suffrages exprimés au 1er tour. La liste A a obtenu la majorité absolue, elle obtient les 8 premiers sièges, il reste 7 sièges à pourvoir:

Suffrages obtenus :

 liste A : 500 voix liste B : 270 voix liste C : 120 voix liste D : 110 voixLe quotient électoral : $1\ 000 / 7 = 143$
donc 143 voix donnent droit à 1 siège.**4 sièges sur 7 sont pourvus.**

Pour attribuer les 3 sièges restants, on utilise la technique de la plus forte moyenne.

Moyenne de chaque liste :

On divise le nombre de suffrages obtenus
par le nombre de sièges obtenus + 1

- liste A : $500 / (3 + 1) = 125$
- liste B : $270 / (1 + 1) = 135$
- liste C : $120 / (0 + 1) = 120$
- liste D : $110 / (0 + 1) = 110$

La liste B obtient la plus forte moyenne et
reçoit un siège.

On répète l'opération pour attribuer les 3 sièges restants

Elections municipales 2026

Du changement dans les petites communes de moins de 1000 habitants et donc à Broquiès. La loi du 22 mai 2025 définitivement adoptée, avec l'avis favorable du Conseil constitutionnel, comprend 7 articles. Tous entreront en vigueur à l'occasion des élections municipales de 2026, à l'exception de celui qui concerne les communes nouvelles, qui entre en vigueur le lendemain de la publication de la loi.

Quels changements pour Broquiès ?

La pratique du panachage va définitivement disparaître en 2026 : il deviendra impossible de rayer ou rajouter des noms sur un bulletin de vote, ou de modifier l'ordre des candidats se présentant de façon groupée. Il ne sera donc plus possible de se présenter en candidature isolée ou avec une liste incomplète.

Les candidats

Ils devront déposer des listes comportant au moins 13 noms et au plus 17 noms comportant alternativement des hommes et des femmes (si le premier de la liste est un homme, le deuxième est une femme et ainsi de suite).

Il est à noter que le maire pressenti ne doit pas obligatoirement figurer en tête de la liste.

Les électeurs

fini le crayon, les ratures, les ajouts ou modifications de listes. Pour que le vote soit valide il ne devra y avoir dans l'enveloppe du vote qu'une seule liste sans rature ni modification.

Le scrutin**1er tour: Deux cas sont possibles.**

- Si une liste obtient la majorité absolue dès le premier tour, elle obtient automatiquement la moitié des sièges à pourvoir. Le reste des sièges est réparti entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés, selon la règle proportionnelle de la plus forte moyenne.
- Si aucune liste n'atteint les 50 % des suffrages exprimés au premier tour, un second tour est organisé, auquel ne peuvent se présenter que les listes ayant recueilli 10 % des suffrages exprimés.

Nota: Si une seule liste est en lice, elle obtient la totalité des sièges, le Conseil Municipal est réputé complet même si seulement 13 noms figurent sur la liste, les sièges non pourvus restant vacants. Si la liste comporte plus de noms que de sièges, seuls les 15 premiers dans l'ordre de la liste sont élus. Les autres sont suppléants et éviteront une élection partielle sur démission ou décès... d'un élu.

2ème tour:

Plusieurs listes peuvent fusionner. Ensuite, le système est le même : la moitié des sièges pour la liste arrivée en tête, et répartition des sièges restants entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages au second tour.

**LES « NIIOUZES »
DE BROQUIÈS****DANS CE NUMÉRO :**

Coup de jeune au village	1
Agenda de l'été	2
Concours d'écriture	2
Transfert du service Eau potable	3
Transfert du service Assainissement	3
Salle des jeunes Qui fait quoi ?	3
Elections municipales: Modification du mode de scrutin	4

EN BREF**Nouvelle adresse mail de la Mairie**

Afin d'améliorer la sécurité informatique, nos données sont désormais hébergées en ligne. Ainsi, un vol de matériel ne permettra pas d'accéder aux données des usagers.

Cette sécurité nous impose de changer notre adresse mail.

Pour nous écrire:

mairie@broquies.fr

Voilà déjà plus de deux ans que le chantier a commencé, avec la démolition de maisons dans le centre bourg. Après les inévitables désagréments d'un chantier aussi long, le résultat est à la hauteur de nos espérances.



Un cœur de village où peut enfin rentrer la lumière avec des espaces publics parfaitement insérés à l'architecture locale, des réseaux remplacés et enfouis pour les réseaux secs, et une voirie rénovée qui laisse de la place à de nouveaux espaces verts qui ne demandent qu'à grandir dans le respect de chacun.



Même le ferradou a choisi un nouvel espace au bas du Balat pour profiter d'une nouvelle vue plongeante sur la vallée: une rambarde a remplacé l'ancien mur permettant ainsi d'ouvrir le regard vers le Tarn et le Dour-dou.



Plus discret, un nouveau système d'arrosage a été mis en œuvre afin de collecter et d'utiliser l'eau de pluie.



Enfin, place de la Mairie, la statue de la Vierge s'est offert un petit voyage pour se refaire une beauté face à la fresque mise en œuvre par nos boulanger qui a remplacé le rideau gris de la devanture.

Mais tout n'est pas fini: l'avenue des tilleuls, la place du Barry et la place de la poste vont, elles aussi, trouver ou retrouver un aspect plus agréable. Après l'enfouissement et la rénovation des réseaux, les aménagements de surface devraient débuter à l'automne.

Cronica occitana

Los grands d'aquel monde s'amassan a Niça per metre en plaça un plan de sauvetage de las mars e los oceans. Seria temps de se'n trachar ! La natura balha tot als òmes per viuver e demanda en contra-partida un pauc de respècte. Mas l'argent gangrena los cicles e l'òme devien un predator d'aquela natura tan generosa.

D'uns començan de prene consciéncia e tòrnar a una vida mai respèctuosa de la terra e de la natura. Benlèu qu'un jorn veirem tornar las truchas dins los rius, las abelhas sus las flors e lo coralh sus la barriera del lagon. Res es perdut encara e l'esper demòra, los tons son presents tornamai en Mediterranea e a la broa de Tarn vesèm pas pus de plastics encrancats suls arbres après una tarnada.

Bon estiu

EN BREF**Règlement et tarifs de location des salles communales**

Suite au coût grandissant de l'énergie, à l'évolution des pratiques et avec l'arrivée prochaine d'une nouvelle salle communale, il devenait nécessaire de toiletter le règlement de nos salles communales ainsi que les tarifs de location.

Le Conseil Municipal a élaboré et voté le nouveau règlement lors du Conseil du 18 décembre 2024.

La nouvelle salle est actuellement utilisée pour la Cantine des enfants en attendant la livraison de la deuxième tranche de travaux de l'EHPAD qui devrait se terminer cet été.

Le nouveau règlement sera présenté lors de la réunion de planning des associations et applicable dès le 1er octobre 2025.

Agenda de l'été

L'agenda des animations de l'été a connu un grand succès l'an dernier.

Nous renouvelons cette publication en 2025

Vous la trouverez:

- sous format papier dans vos commerces de proximité
- Sur l'application Panneau-Pocket
- Sur le site internet de la commune: www.broquies.fr

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette publication.

Cet été sera marqué par toujours autant de divertissements:

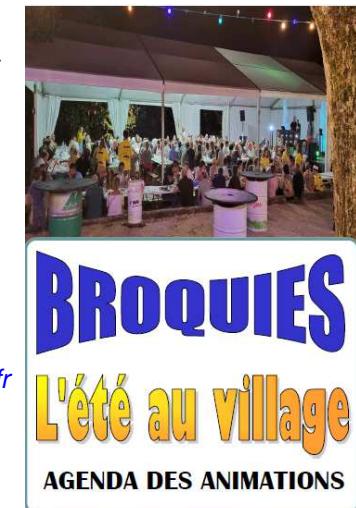
17 animations musicales, 11 concours de pétanque, 7 services de restauration, 4 expositions, un vide grenier, une visite du complexe hydro-électrique de La Jourdanie et pour finir un ball trap.



Peut-être une petite surprise fin août

Vous allez pouvoir découvrir tout cela au fil des dates en espérant que vous passiez un bel été à Broquies.

Les associations de la commune, la bibliothèque, l'office de tourisme, EDF et la base de canoës vous invitent à profiter de tout cela, à votre rythme, afin de vivre et de faire vivre notre belle commune.

**BROQUIES: Concours d'écriture**

Non, ce n'est pas la dictée de Bernard PIVOT que vous a proposé l'association les sentiers de l'Art...

Mais de quoi faire travailler votre imagination et vous avez nombreux à y participer.

A réception du document, le nom du participant a été masqué afin qu'il soit évalué par le jury.

Le jury est composé de 3 membres; chacun d'entre eux lira la composition et émettra un avis.

De cette délibération ressortira un classement des trois premiers prix attribués pour chaque catégorie.

La remise des prix aura lieu le 30 juillet à 17h00, dernier jour de l'exposition de l'association.

**LES "NIOUZES" DE BROQUIES****Distribution Eau potable: Transfert au S.I.A.E.P. des Rives du Tarn**

La gestion de l'eau potable rive droite du Tarn et les réseaux associés sont transférés à compter du 1er janvier 2026 au **SIAEP des rives du Tarn**.

Le syndicat nous fourni déjà en eau en alimentant le bassin de Nozières, il deviendra le gestionnaire de l'ensemble du réseau. Vous recevrez donc la dernière facture d'eau du trésor public à l'automne et ensuite, le syndicat deviendra votre seul interlocuteur pour tout ce qui est distribution de l'eau potable: relevé, facturation, dépannage, mise en service et résiliation de compteur, etc.



Toutes les informations vous seront données avant le transfert définitif.

Assainissement collectif: Transfert du service à la Communauté de Communes

Tout comme l'eau potable, le service assainissement collectif jusqu'alors en gestion communale, est transféré à la Communauté de Commune à partir du 1er janvier 2026.

Les réseaux d'eaux usées ainsi que la station d'épuration deviendront donc propriété de la communauté de communes.

Une équipe dédiée se met en place pour cela à la Com Com. Elle assurera les dépannages, travaux, raccordements et maintenance des installations.

La communauté de communes deviendra donc votre interlocuteur pour toutes vos questions liées à l'assainissement collectif.

La facturation du service sera réalisée directement par la communauté de communes.

Vous aurez donc un nouvel interlocuteur pour toutes vos demandes et questions.

De plus amples informations vous seront données quand au fonctionnement de ce nouveau service avant le transfert définitif.

Salle des jeunes: qui fait quoi ?

Une réunion a été organisée le 13 juin. Mairie, parents et enfants se sont retrouvés pour aborder le sujet du devenir de la salle des jeunes.



Une quinzaine de jeunes et certains parents se sont déplacés pour étudier le projet de réouverture de la salle qui se trouve dans une partie de l'ancien château. Celle ci est déjà équipée d'un baby foot offert par la maison de retraite, une table de pingpong, divers fauteuils vieillissants, de tables et de chaises et quelques jeux de société.

La réglementation impose que pour ouvrir une salle des jeunes sans demander d'agrément, celle ci ne soit pas ouvrir plus de 14 jours par an et que le local ne soit ouvert qu'en présence d'un adulte.

Nous ferions 30 demi-journées de 3 heures pour accueillir les enfants de 10 à 17 ans.

Une demande a été faite aux parents présents si certains pouvait assurer des permanences.

Un compte rendu de la première réunion est en cours de rédaction avec un appel à volontaires pour les permanences.

Si il y a assez de volontaires nous ferons un planning à partir du mois de septembre avec un à deux samedi après midi (14h-17h suivant la disponibilité de l'adulte présent) par mois ainsi que pendant les 3 périodes de vacances jusqu'en février.

Un point sera fait à ce moment là pour décider si l'aventure continue.

Il va être demandé aux parents de mettre à disposition d'autres jeux qui ne leurs servent plus.

Si vous êtes intéressé par le projet ou pour tout renseignement, contactez la Mairie.

Nouvel espace parking

Le chantier du cœur de village est terminée et les installations de chantier qui étaient situées en bout de l'aire de camping-cars ont été enlevées.

Afin de faciliter le stationnement des véhicules, nous avons réservé cet emplacement pour en faire un espace parking.

Il est accessible depuis le Balat et permettra de désengorger les autres stationnements.